

science, le génie et la langue des affaires ; et personne à Québec, n'osera contester ces qualités à M. LeMesurier, pas plus qu'on ne lui contestera l'énergie, le travail et l'esprit d'entreprise.

On a dit bien des fois, que le conseil n'offrait aucune garantie à la propriété foncière, parce qu'on n'y trouvait personne intéressé à cette partie de la fortune publique. Or si nous jetons les yeux sur la liste des échevins et conseillers, nous y voyons les noms d'un J. R. Renaud, d'un W. W. Scott, d'un A. Hamel, trois des plus grands propriétaires fonciers de Québec, trois hommes qui, par leur travail, leur industrie, leurs talents pour leurs affaires, ont acquis des fortunes comme on en rencontre peu en ce pays.

On a laissé entendre que la majeure partie du conseil se compose de va-nu-pieds, de créatures de la populace, d'orateurs de carrefours. Eh bien ! à côté des trois grands propriétaires que je viens de nommer siégent, le Dr. Rinfret, un autre grand propriétaire, l'un des médecins les plus achalandés de la ville ; le Dr. H. Blanchet et M. Henry, deux de nos plus grands capitalistes ; MM. Côté et Mailoux, deux des principaux marchands de St.-Roch ; MM. John Hearn, Hossack, St.-Michel, Hall, Giblin, cinq de nos premiers hommes d'affaires, dont l'un est fondateur du *Chronicle* et procureur de la Fabrique de St.-Roch, et un autre membre de l'Assemblée Législative de la Province de Québec ; M. Peachy, l'architecte le plus employé de la ville ; MM. M. A. Hearn et Legaré, le premier bâtonnier actuel, le second ancien bâtonnier du barreau de Québec ; enfin, M. Auger, l'un des notaires les plus intelligents et les plus instruits de Québec, et M. Lafrance, secrétaire de la Société St. Jean-Baptiste.

On a prétendu que l'élection ne peut faire arriver au conseil, des hommes aussi distingués que ceux que pourrait nommer le gouvernement. Et, comme pour donner le démenti à cette prétention, le système électif a mis à la tête du comité de la santé publique, le Dr. Roy, c'est-à-dire précisément l'homme que le gouvernement a dû juger le plus capable d'empêcher l'introduction parmi nous des